

Commission Sportive

Présent(s) : Philippe Grumiaux, Serge Schaul, Denis Barboni, Tom Schmit, Tom Di Stefano,

Excusé(s) : Valentin Knobloch, Stefan Mautes

Invité(s) : Ralf Heiler, Thomas Kessler

Compte rendu de la réunion du 17 février 2020

La Commission Sportive :

- approuve l'ordre du jour ;
- informe que le compte-rendu de la réunion du 20 janvier 2020 a été approuvé avant d'être envoyé au Comité Judo pour approbation ;
- souligne l'importance d'une présence régulière aux réunions de la Commission Sportive ;
- écoute M. Ralf Heiler qui présente le règlement sur les entraîneurs nationaux assistants qui date de 2015 et charge M. Heiler d'adapter ce règlement à la situation actuelle ;
- accepte la demande de M. Micah Dahlem pour être entraîneur national assistant sous une condition : M. Dahlem ne pourra être entraîneur national assistant de la catégorie d'âge U21/+21 que s'il ne souhaite plus participer à des compétitions internationales en tant qu'athlète. Si M. Dahlem souhaite encore représenter le Luxembourg sur la scène internationale, il ne pourra qu'être entraîneur national assistant de la catégorie d'âge U15/U18 ;
- note qu'actuellement deux autres entraîneurs nationaux assistants ont été confirmés pour l'année 2020 : Mme. Kubra Heiler et M. Wolfgang Amoussou. Les autres entraîneurs, qui ne se sont pas encore manifestés en 2020, vont être contactés par M. Heiler ;
- écoute M. Ralf Heiler qui a calculé le nombre d'heures Sportlycée. Actuellement, la FLAM n'utilise pas toutes ces heures. La Commission Sportive charge donc M. Heiler d'établir une planification pour 2020 qui permettra d'utiliser le mieux possible ces ressources ;

- charge M. Ralf Heiler de trouver une date pour la formation des entraîneurs U13/U15 ;
- discute de la date des Championnats par Équipe qui sont planifiés pour le 23 mai 2020. Vu que le jeudi 21 mai 2020 est un jour férié, un grand nombre de judokas risquent d'être en vacances avec leur famille. De plus l'European Cup de Coimbra en U18 a été déplacé à cette date. La Commission Sportive charge M. Denis Barboni de contacter le Groupe de Travail Organisation pour discuter des possibilités de changement de date ;
- fixe les objectifs suivants pour l'année 2020 :
- 1 médaille en European Cup U21
 - Un classement 1-7 aux Championnats d'Europe ou du Monde U21
 - 3 jeunes athlètes qui intègrent le Sportlycée
 - Augmenter le nombre d'athlètes qui sont présents à l'entraînement national
 - Une bonne transition des athlètes du cadre COSL après le lycée:
 - Claudio Dos Santos (JJJC Differdange) : intégration à l'armée
 - Anetta Mosr (JC Beaufort) : trouver, en concertation avec le LIHPS, des études universitaires qui lui permettront de continuer le judo de haut niveau ;
- discute des présences à l'entraînement national qui sont prises rigoureusement et fixe les points suivants :
- chaque athlète qui n'a pas au moins 50% de présence (ce qui correspond à 1 entraînement par semaine) ne pourra pas faire partie d'un cadre national
 - l'évaluation des cadres se fait tous les 6 mois et les présences seront calculées pour cette période
 - les athlètes qui sont en stage à l'étranger pendant l'entraînement national seront comptabilisés comme présents
 - il y aura un cadre « C bis » dans lequel seront classés les athlètes qui n'atteignent pas les 50%. Si l'athlète n'arrive pas à 50% dans les 6 mois qui suivent, il sera aussi écarté de ce cadre « C bis »
 - si un athlète ne fait pas partie d'un cadre, il pourra quand même être sélectionné pour des tournois régionaux s'il s'entraîne régulièrement et si les entraîneurs nationaux estiment qu'il a un niveau suffisant
 - une communication régulière des présences se fera à travers les « représentants des athlètes » qui serviront d'intermédiaires entre la Commission Sportive et les athlètes
 - un avertissement sera envoyé par la Commission Sportive aux athlètes du cadre C dont le pourcentage est inférieur à 50% trois mois et un mois avant la révision des cadres ;
 - l'entraîneur national veillera à une bonne communication avec les athlètes afin de pouvoir trouver des solutions individuelles ;

- discute des JPEE 2021 et de la période de qualification qui commencera en mai 2020. Une réunion d'information est planifiée avant le début de cette période pour communiquer les modalités et critères de sélection de façon transparente aux athlètes ;
- écoute M. Serge Schaul qui se montre optimiste quant à la possibilité de calculer ses points pour les JPEE en ligne ;
- écoute M. Tom Schmit dans son rapport sur l'entrevue avec l'UEJ lors du Grand Slam à Paris et se réjouit que l'UEJ ait accordé des participations gratuites aux OTC à Claudio et Anetta ainsi que la possibilité d'organiser un stage international au Luxembourg entre les Grand Slams de Paris et Düsseldorf en 2021 ;
- fixe la date de la **prochaine réunion** au lundi, 20 avril 2020 à **12h00** à la Maison des Sports.



Denis Barboni
Secrétaire de la Commission Sportive